



**Gymnase St Roch
20 rue Charles Démia
01000 Bourg en Bresse
Mail : gscarriat01@gmail.com**

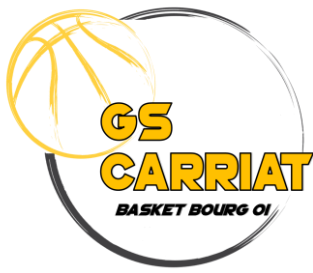
Charte du GS CARRIAT Basket Bourg 01

Afin que la saison puisse se dérouler dans les meilleures conditions, le GS CARRIAT Basket Bourg 01 met en place une charte d'engagements mutuels. Cette charte a pour vocation de rappeler les droits et devoirs auxquels s'engage chaque éducateur, licencié(e) et parent.

ÉDUCATEUR

- Préviens le club et les joueurs de son équipe en cas de retard ou d'absence.
- En cas d'absence, s'engage à faire le maximum pour trouver un autre cadre technique pour le remplacer.
- Est en tenue de sport pour assurer les entraînements.
- Prépare ces séances.
- Est présent au moins 15 minutes avant le début des séances.
- S'engage à finir la séance à l'heure.
- Est à disposition des licenciés et parents pour tout renseignement utile.
- S'engage à suivre le projet sportif et technique du GS CARRIAT Basket Bourg 01.
- S'engage à respecter les règlements de la Fédération Française de Basket Ball.





LICENCIÉ(E)

- Doit être muni pour chaque séance d'une paire de chaussures de basket, d'un short, d'un t-shirt de sport et d'une bouteille d'eau.
- Paye sa cotisation et fournit tous les documents nécessaires à la réalisation de sa licence.
- Se conforme aux règlements de la Fédération Française de Basket Ball.
- Respecte le matériel : salle de sport, panneaux, vestiaires (y compris chez l'équipe adverse), ballons, maillots, shorts, etc...
- Laisse propre les douches, vestiaires et tout lieu auquel il accède.
- Respecte les horaires d'entraînements et le(s) entraîneur(s).
- En cas de retard ou d'absence, avertit le plus tôt possible l'entraîneur.
- Aide à ranger le matériel après chaque séance d'entraînement.
- Véhicule une bonne image du club par une tenue et un comportement exemplaire, sur et en dehors du terrain. Il est rappelé que le règlement FFBB prévoit que les cheveux longs doivent être attachés et les ongles coupés (pour des raisons de sécurité). Le port de bijoux durant les séances est proscrit. **Le GS CARRIAT Basket Bourg 01 décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.**
- Encourage ses coéquipiers.
- Évite toute attitude qui nuirait à l'éthique sportive.
- Ne discute en aucun cas les décisions de l'arbitre, de l'éducateur sur et en dehors du terrain.
- Participe à l'accueil et la réception de l'équipe visiteuse avant et après la rencontre.
- Ne quitte pas le banc des joueurs avant la fin du match (règlement FFBB).

- Salue avant et après la rencontre les arbitres, les officiels de la table de marque et les adversaires.
- Respecte les règles élémentaires de la vie de groupe (respect, écoute, courtoisie, politesse...).
- N'emprunte rien à l'intérieur ni à l'extérieur du club.
- Participe 3 à 4 fois par an à l'arbitrage et la tenue de la table de marque des catégories inférieures.
- Participe aux manifestations organisées par le club (journée photos, stage, soirée dansante, vente du carton de Noël et du carnet de Tombola, etc...).
- Arrive à l'entraînement en connaissant sa disponibilité pour le weekend.
- Attend ses parents dans le gymnase à la fin de l'entraînement.
- S'engage à assumer les conséquences (suspension, amende, etc...) de toute sanction disciplinaire prononcée par les instances fédérales (Comité de l'Ain, Ligue du Lyonnais, Fédération Française de Basket).
- Assiste à l'Assemblée Générale du club en fin de saison (peuvent prendre part aux différents votes les licenciés de plus de 16 ans).



LES PARENTS OU TUTEURS LÉGAUX DU LICENCIÉ(E)

- Assureront au minimum trois à quatre déplacements de l'équipe au sein de laquelle évolue leur enfant.
- Participeront à la réunion du début de saison organisée par l'entraîneur (et éventuellement un membre du bureau) du GS CARRIAT Basket Bourg 01. Cette réunion aura pour but d'informer les parents sur le fonctionnement de l'équipe et du club.
- S'engagent à laver les tenues de match, à participer à la confection des goûters d'après match et à la tenue de la table de marque selon le tour de rôle établi par l'entraîneur.
- Sont informés que les enfants, en dehors des heures d'entraînements et de matchs, ne sont pas sous la responsabilité du GS CARRIAT Basket Bourg 01.
- Signalent tous changements de domicile, de téléphone ou mail à l'éducateur de leur enfant.
- Respectent les options sportives prises par les cadres techniques pour la saison ou pour un match.
- Font en sorte que les enfants arrivent à l'heure (match, entraînement ...).
- Accompagnent leur enfant à l'intérieur du gymnase afin de s'assurer qu'un responsable technique du club est présent.
- Le match et l'entraînement commence quand l'enfant rentre au vestiaire et se finit lorsqu'il en sort. Durant cet intervalle de temps l'intervention des parents auprès des joueurs n'est pas souhaitée, sauf demande du coach. Les parents peuvent assister aux séances et aux matchs installés en tribune.
- Sont conviés à l'Assemblée Générale (le droit de vote est réservé **aux licenciés** de plus de 16 ans).